

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT FINANCIER

ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2016

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016	p.3 à 13
RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (article L. 225-37 du Code de commerce).....	p.14 à 19
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016	p.20 à 42
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	p.43 à 52
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	p.53

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU JEUDI 18 MAI 2017

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que l'affectation de son résultat.

Les convocations à l'assemblée générale vous ont été régulièrement adressées accompagnées de tous les documents prescrits par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et tous les documents devant être mis à votre disposition au siège social l'ont été dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Toutes les informations nécessaires à la réalisation des diligences et à l'émission des rapports du commissaire aux comptes ont été transmises conformément à la réglementation en vigueur.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL est une société cotée sur le marché NYSE Euronext Paris (XPAR – Actions) sous le numéro ISIN FR FR0000063034 (FAUV).

Pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 et selon les données « Euronext Paris » (<http://www.boursedeparis.fr/products/equities/FR0000063034-XPAR>), le cours le plus bas enregistré par le titre « ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL » a été de 14.000 € et le cours le plus haut a atteint 40.740 €

La Société "ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL" a poursuivi ses investissements dans des wagons pour les confier à des gestionnaires en vue de leur location. L'activité opérationnelle a permis une progression du chiffre d'affaires de 70,80 %

La Société a fait l'acquisition de 15 wagons ATIR-RAIL en juin et octobre 2016, à savoir : 1 wagon Tétrachlorure de titane, 3 wagons PPN, et 11 wagons Slurry, pour un investissement global de 1 564 K€

Au 31 décembre 2016, la Société est donc propriétaire de 58 wagons donnés en gestion à VTG (42 wagons) et ATIR-RAIL (16 wagons).

La Société a également conservé 2 conteneurs en gestion chez ERMEWA INTERMODAL.

Le parc immobilier de la Société se compose au 31 décembre 2016 de deux biens situés à MEUDON et à SAINT CLOUD.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les fluctuations d'activité rencontrées par le fret ferroviaire n'ont pour l'instant pas d'impact sur l'activité de la Société dans la mesure où notre politique d'investissement en wagons s'adapte à la demande des gestionnaires sur des contrats fermes, de moyen terme ou long terme, qui nous sont proposés.

En conséquence, la Société évolue dans un contexte peu risqué.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Compte tenu de son activité, notre entreprise n'est confrontée à aucun facteur de risques (juridiques, industriels, de marché ou de liquidité ou trésorerie) significatifs.

En conséquence, elle n'a pas mis en place de politique de gestion des risques et n'a pas eu recours à des instruments financiers.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la Société a enregistré la livraison de 4 wagons « Céréaliier » auprès d'ERMEWA et 8 wagons « Sucre 102 m3 » auprès de VTG finalisant le programme d'investissements initié en 2016 et a acquis un wagon « ciment » auprès d'ATIR-RAIL.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre Société aborde l'exercice 2017 avec confiance. L'accélération de la croissance constatée au cours des derniers trimestres devrait se poursuivre cette année.

La Société étudie d'autres programmes d'investissements dans les wagons et prévoit ainsi d'améliorer à nouveau son chiffre d'affaires en 2017 tout en conservant un bon niveau de rentabilité.

Un programme d'investissement a d'ores et déjà été lancé portant sur un wagon « Ciment » auprès d'ATIR-RAIL.

INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons des conséquences sociales de l'activité de la Société et de la manière dont la Société prend en compte ces conséquences :

Nous vous rappelons que la Société n'emploie plus de salariés depuis septembre 2013 et aucune embauche n'est prévue à ce jour.

CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons des conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement, et ce en fonction de la nature de cette activité et de ses effets :

Activité opérationnelle « wagons et conteneurs »

L'activité opérationnelle de la Société consiste en l'acquisition et la détention de wagons / conteneurs lesquels sont ensuite mis à la disposition de gestionnaires chargés de les placer suivant les besoins du fret ferroviaire.

Au 31 décembre 2016, la Société détenait 58 wagons et 2 conteneurs.

Les conséquences environnementales liées à l'utilisation de ces wagons relève donc directement de l'activité du gestionnaire. Le traitement de cette information au niveau de la Société ne nous paraît donc pas pertinent.

Activité « gestion du parc immobilier »

La Société détenait, au 31 décembre 2016, 2 biens immobiliers à MEUDON et SAINT CLOUD.

La Société poursuit son objectif de céder l'ensemble de son parc immobilier.

En conséquence, il ne nous apparaît pas pertinent de développer les conséquences environnementales de l'activité de détention et de gestion de biens immobiliers que la Société cherche à céder.

ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons que, compte tenu de de l'activité opérationnelle limitée de la Société, notre Société n'a pris aucun engagements en faveur du développement durable.

ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DE LA PROMOTION DES DIVERSITES.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons que, compte tenu de de l'activité opérationnelle limitée de la Société et en l'absence d'effectif salarié, notre Société n'a pris aucun engagement en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

MESURES SPECIALES CONCERNANT LES ACTIVITES CLASSEES

Nous vous rappelons que notre Société n'exploite aucune installation classée visée au IV de l'article L 515-8 du Code de l'environnement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES - SUCCURSALES

Nous vous précisons que notre Société :

- ne détient ni filiale ni participation au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de commerce,
- et ne contrôle aucune société au sens de l'article L 233-3 du même Code,
- n'est pas en situation de détention de participations réciproques ou d'autocontrôle.

PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE – CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Nous vous signalons que notre Société n'a pris ou cédé, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation.

SUCCESSALES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre Société n'a pas de succursales.

ACTIONNARIAT SALARIE – ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que la Société (ainsi que la société SPACLO qui lui est liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce) n'a pas de salarié, en conséquence, elle n'est pas concernée par cette disposition.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéances	Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2016 (en milliers d'€)	Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2015 (en milliers d'€)
Echues	-	-
Echéance inférieure à 30 jours	37 K€	712 K€
Echéance entre 30 et 60 jours	-	-
Echéance à plus de 60 jours	-	-
TOTAL	37 K€	712 K€

En outre, le montant des factures fournisseurs non parvenues s'élèvent à la clôture de l'exercice à 8,9 K€ (contre 9,5 K€ au titre du précédent exercice).

RESULTATS - AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 550 129 € contre 322 101 € pour l'exercice précédent.

La Société enregistre également des autres produits pour 14 806 €, de sorte que les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 564 934 € contre 337 038 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 164 181 € contre 130 462 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 956 € contre 2 251 € pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 136 € contre 130 € pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions, correspondant à des dotations aux amortissements sur immobilisations, s'élève à 227 024 € contre 134 595 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 9 008 € contre 9 002 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont donc atteint un total de 404 305 € contre 276 440 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort en conséquence pour l'exercice à 160 629 € contre 60 597 € pour l'exercice précédent.

La Société a également dégagé pour l'exercice écoulé, un résultat financier de 6 890 € (25 194 € pour l'exercice précédent), correspondant essentiellement aux produits de placements de la trésorerie de la Société sur des comptes bloqués rémunérés.

La Société enregistre au 31 décembre 2016, un résultat courant avant impôts de 167 520 € contre 85 791 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de <666 512> € (<503 375> € pour l'exercice précédent) et en l'absence d'impôt sur les bénéfices (crédit d'impôt de <136 652> € pour l'exercice précédent), **le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par une perte de <498 993> €** contre une perte de <280 932> € pour l'exercice précédent.

La situation active et passive de la Société se présente de la manière suivante :

	Ex.31/12/2016	Ex.31/12/2015
ACTIF		
<u>Actif immobilisé</u>		
- Immobilisations incorporelles	106 209 €	106 209 €
- Immobilisations corporelles	5 227 776 €	4 323 250 €
- Immobilisations financières	-	-
<u>Actif circulant</u>		
- Stocks et en-cours	-	-
- Créances	562 387 €	590 224 €
- Valeurs mobilières de placement	800 000 €	2 290 000 €
- Disponibilités	218 376 €	106 888 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	2 578 €	2 844 €
PASSIF		
- Situation nette	5 556 260 €	6 055 252 €
- Provisions réglementées	1 198 890 €	560 055 €
<u>Capitaux propres</u>	6 755 150 €	6 615 307 €
- Autres fonds propres	-	-
- Provisions pour risques et charges	74 625 €	46 625 €
- Dettes financières	309 €	-
- Dettes diverses	87 242 €	757 481 €
<u>Produits constatés d'avance</u>	-	-
TOTAL DU BILAN	6 917 326 €	7 419 414 €

L'accroissement des immobilisations corporelles s'explique par les nouveaux investissements en wagons réalisés par la Société et explique également l'accroissement de la part des amortissements dérogatoires dans les capitaux propres de la Société.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

La situation financière de la société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L 225-100 du code de commerce fait ressortir :

	Ex.31/12/2016	Ex.31/12/2015
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	309 €	0 €
Emprunts et dettes financières diverses	0 €	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés	45 859 €	721 058 €
Dettes fiscales et sociales	33 049 €	22 874 €
Autres dettes	8 333 €	13 549 €

Notre endettement financier n'est pas significatif (intérêts courus à payer).

Notre trésorerie d'exploitation d'un montant s'élève au 31 décembre 2016 à 218 376 €. Elle ne reflète cependant pas notre capacité à acquitter nos dettes aux échéances. Notre Société est toujours en mesure de régler ses dettes fournisseurs dans les délais de 45 jours fin de mois ou dans les 60 jours à compter de l'émission de la facture.

Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2016 à 197 K€ (136 K€ pour l'exercice précédent). Ces dernières ne présentent toutefois pas de risques majeurs pour notre Société.

En conséquence, la Société évolue dans un contexte peu risqué et est en mesure de faire face à ses engagements.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La Société a retenu comme méthode de base, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Vous voudrez bien approuver les comptes annuels - bilan, compte de résultat et annexe - tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de <498 993> € que nous vous proposons d'imputer en totalité au compte « report à nouveau », dont le solde serait ainsi ramené de 1 049 768 € à 550 775 €

Après affectation du résultat de l'exercice sous examen, les capitaux propres de votre Société s'élèvent à 6 755 150 €, ceux-ci sont donc au moins égaux à la moitié de son capital social de 2 006 480 €

RAPPEL DES DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé n'ont pris en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39, 4, du même code. Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39, 5, dudit code n'est intervenue.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

QUITUS A VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A LA DIRECTION GENERALE

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre conseil d'administration ainsi qu'à votre Président-Directeur Général pour l'exercice sous examen.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de l'absence de conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, ce qu'il vous relate dans son rapport spécial sur lequel vous êtes invités à statuer.

Nous vous informons en outre qu'aucune convention relevant de l'article L. 225-102-1, dernier alinéa, du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice et qu'aucune convention qui aurait été conclue antérieurement ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Enfin, au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprise n'a été concédé par votre Société.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Monsieur Gilles DAMBRINE, Administrateur et Président-Directeur Général de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :

- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société CWS SA,
- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société SPACLO SA,
- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société CIWC SA,

Monsieur Bruno DAMBRINE, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :

- ☞ Administrateur et Président-Directeur Général de la société CIWC SA,
- ☞ Administrateur et Président-Directeur Général de la société CWS SA,
- ☞ Administrateur et Président-Directeur Général de la société SPACLO SA,
- ☞ Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CHANTELLE SA,
- ☞ Président-Directeur Général des Sociétés STE DES ATELIERS D'ORVAL et ATELIERS FERROVIAIRES ET INDUSTRIELS DE FOS, SOCIETE AUXILIAIRE DE RECONSTRUCTION POUR L'INDUSTRIE, SOCIETE D'EQUIPEMENT DES GRANDS ITINERAIRES,
- ☞ Représentant permanent de la société ERMEWA FERROVIAIRE au Conseil d'administration de la société PETROCITERNE.

Monsieur Stéphane PREFOL, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :

- ☞ Administrateur de la société SPACLO SA,
- ☞ Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CWS SA,
- ☞ Administrateur de la société CIWC SA.

SITUATION DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateurs n'arrive à expiration.

REMUNERATIONS ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux de la société cotée.

Cette information porte sur les sommes versées tant par votre Société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L 233-16 du code de commerce ou de la société mère qui nous contrôle, à savoir la société SPACLO.

Monsieur Gilles DAMBRINE, Administrateur, Président du conseil d'administration et Directeur Général, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) dans la société mère SPACLO, a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Nature	Montant
Jetons de présence versés par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL	3 000 €
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	12 000 €
TOTAL	15 000 €

Monsieur Bruno DAMBRINE, Administrateur, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur et de Directeur Général dans la société mère SPACLO, a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Nature	Montant
Jetons de présence versés par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL	3 000 €
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	12 000 €
TOTAL	15 000 €

Monsieur Stéphane PREFOL, Administrateur, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur dans la société mère SPACLO, a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Nature	Montant
Jetons de présence versés par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL	3 000 €
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	12 000 €
TOTAL	15 000 €

JETONS DE PRESENCE

Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à nouveau à 9 000 €

SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant n'arrivent pas à expiration et que tous nos commissaires restent en fonction.

CONSULTATION TRIENNALE DES ACTIONNAIRES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-129-6 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons que la Société (ainsi que la société SPACLO qui lui est liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce) n'ayant pas de salarié, elle n'a pas à se prononcer sur une éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL AVEC DELEGATIONS AU CONSEIL INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucune augmentation de capital avec délégations de pouvoirs ou de compétence à votre conseil d'administration n'est intervenue au cours de l'exercice sous examen.

OPERATION D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS - ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Aucune opération d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce.

En outre, aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social au cours de ce même exercice, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-197-1 à L 225-197-3 du Code de commerce.

En conséquence, il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial rendant compte de ces opérations à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions des articles L 225-184 et L 225-197-4 du même Code.

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à l'ensemble des administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

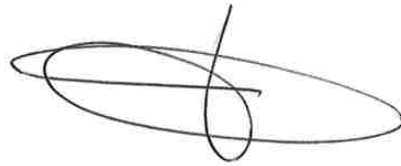
Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

FAIT A SURESNES,
LE 5 AVRIL 2017,

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles DAMBRINE

Président-Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name and title.

ANNEXE UNIQUE

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CHACUN DES CINQ DERNIERS EXERCICES

EXERCICES	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
NATURES DES INDICATIONS					
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	250810	250810	250810	250810	250810
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	550 129	322 101	34 933	10 795	12 660
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	394 867	224 544	1 102 720	733 338	122 409
Impôts sur les bénéfices		(136 652)	333 124	242 935	58 690
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(498 993)	(280 932)	658 618	479 557	111 188
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2	1	3	2	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(2)	(1)	3	2	
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice				1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice				20 180	25 668
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	136	130	137	9 588	11 123

RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (ARTICLE L 225-37 DU CODE DE COMMERCE) AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Associés,

En complément du rapport de gestion établi par notre conseil d'administration et conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, nous vous rendons compte, dans le présent rapport spécial :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société,
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général,
- des modalités de participations aux assemblées générales,
- des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages sociaux de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

I - PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1.1 Composition du Conseil.

Le Conseil d'administration est composé, à ce jour, de trois administrateurs, nommés pour une durée de six ans, à savoir :

Monsieur Gilles DAMBRINE est Administrateur et Président-Directeur Général de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il exerce également les mandats suivants :

- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la Société CWS SA,
- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la Société SPACLO SA,
- ☞ Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la Société CIWC SA,

Monsieur Bruno DAMBRINE est Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il exerce également les mandats suivants :

- ☞ Administrateur et Président-Directeur Général de la Société CIWC SA,
- ☞ Administrateur et Président-Directeur Général de la Société CWS SA,
- ☞ Administrateur et Président-Directeur Général de la Société SPACLO SA,
- ☞ Représentant permanent de la Société SPACLO au Conseil d'administration de la Société CHANTELLE SA,

- œ Président-Directeur Général des Sociétés STE DES ATELIERS D'ORVAL et ATELIERS FERROVIAIRES ET INDUSTRIELS DE FOS, SOCIETE AUXILIAIRE DE RECONSTRUCTION POUR L'INDUSTRIE, SOCIETE D'EQUIPEMENT DES GRANDS ITINERAIRES,
- œ Représentant permanent de la Société ERMEWA FERROVIAIRE au Conseil d'administration de la Société PETROCITERNE.

Monsieur Stéphane PREFOL est Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il exerce également les mandats suivants :

- œ Administrateur de la Société SPACLO SA,
- œ Représentant permanent de la Société SPACLO au Conseil d'administration de la Société CWS SA,
- œ Administrateur de la Société CIWC SA.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'administration a procédé au choix entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce et a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. En conséquence, le Président du Conseil d'administration assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

1.2 Organisation des travaux du Conseil

Le Président organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

1.3 Convocations au Conseil, fréquence des réunions et participation

Conformément à l'article 16 des statuts : « *En principe, la convocation doit être faite trois jours à l'avance. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les Administrateurs y consentent ou ratifient.* »

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués lors des conseils soit par courrier soit oralement au moins trois jours avant la date fixée pour la tenue de la réunion du conseil.

Les administrateurs ont régulièrement été convoqués par le Président, trois (3) jours à l'avance soit par courrier soit oralement.

Conformément à l'article L 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Conseil s'est réuni trois fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

DATE	ORDRE DU JOUR
04/08/2016	- Examen et arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2016 et du rapport financier semestriel.
31/05/2016	- Répartition des jetons de présence.
06/04/2016	- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice, - Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, - Situation des mandats des Commissaires aux comptes, - Proposition de fixation des jetons de présence, - Délibération sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale, - Convocation de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer notamment sur les comptes dudit exercice, - Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions, - Pouvoirs en conséquence, - Questions diverses.

Le taux de participation s'est élevé à 100 %.

1.4 Information des administrateurs

Les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission trois (3) jours avant chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

1.5 Tenue des réunions et décisions adoptées

Les réunions du Conseil se sont déroulées au siège social et ont été présidées par le Président du Conseil d'administration.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- l'établissement systématique de situations comptables trimestrielles ;
- une revue régulière de points définis dans des cadres formalisés.

L'acteur privilégié du contrôle interne est le Conseil d'administration assisté de la société AUDIT SYNTHÈSE en sa qualité d'expert-comptable de la Société.

Le contrôle interne repose sur la mise en place de :

1. procédures internes de contrôle et d'autorisation ;
2. procédures externes de contrôle.

1. Les procédures internes de contrôle et d'autorisation

D'une façon générale, les procédures de contrôle interne reposent essentiellement sur le contrôle des opérations par la Direction Générale.

1.1. Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la Direction Générale

Les données comptables et budgétaires trimestrielles sont examinées et analysées par la Direction Générale avec l'expert-comptable.

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec la Direction Générale au cours desquelles sont effectuées des revues budgétaires et des revues stratégiques (annuellement et autant que de besoin). Les programmes d'investissement sont définis avec la Direction Générale.

La Société assure, dans le cadre de sa direction juridique et en collaboration avec ses conseils habituels, le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société susceptibles de générer des risques de nature juridique significatifs.

L'absence de personnel dépendant directement de la Société permet de s'assurer que les risques sociaux sont maîtrisés.

1.2. Mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel

L'activité opérationnelle de la Société consiste en essentiellement en l'acquisition et la détention de wagons / conteneurs lesquels sont ensuite mis à la disposition de gestionnaires chargés de les placer suivant les besoins du fret ferroviaire. L'activité de gestion du parc immobilier de la Société est marginale.

Le contrôle interne est effectué au moyen de méthodes adéquates définies par la Direction Générale, et précisées en détail pour chaque activité. Ces méthodes sont adaptées aux spécificités desdites activités.

Les principaux éléments ci-après précisent l'organisation dans laquelle s'inscrit l'élaboration de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires :

* La gestion comptable et financière de notre Société est assurée par la Société AUDIT SYNTHÈSE, laquelle a en charge l'élaboration des comptes et informations financières, dans le cadre d'un contrat de prestation de services passé le 1^{er} mars 2006.

* Le système informatique de gestion comptable est un progiciel du marché.

* La tenue de la comptabilité de la Société est régie par le plan comptable général défini par le règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la réglementation comptable dans sa version en vigueur (dernière modification : règlements n°2007-02 et n°2007-03 du 14 décembre 2007).

* La signature des règlements financiers et des paiements relève de la compétence du Président-Directeur Général, après justification sur pièces approuvées.

Contrôle de l'information financière : La Société Etablissements FAUVET GIREL est une Société anonyme cotée qui ne fait plus appel au marché financier depuis de nombreuses années. Les relations avec les acteurs du marché de la location de wagons/conteneurs et avec les organismes qui le gouvernent, sont de la compétence exclusive du Président-Directeur Général. Il n'est pas dans les objectifs de rechercher la notoriété boursière.

2. Procédures externes de contrôle

2.1. Le Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux comptes a une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations donnés dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

La Société est dotée d'un Commissaires aux Comptes, conformément à la législation qui lui est applicable.

La Société peut recourir par ailleurs aux services du Commissaire aux Comptes dans la limite de la réglementation, pour des interventions ponctuelles nécessitant son expertise.

2.2. Les prestataires extérieurs spécialisés

La Société se réserve par ailleurs le recours ponctuels à des prestataires extérieurs spécialisés. Le cas échéant, les risques de nature juridique sont suivis par un prestataire externe.

III - LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Conformément aux dispositions de l'article 18-II des statuts, « *la direction Générale est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et au Conseil d'administration.*

La direction Générale représente la Société dans ses rapports avec les tiers. »

Il est précisé que le Conseil d'administration n'a pas apporté de limitations particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

IV - LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Les modalités de convocation, les conditions d'admission et les conditions d'exercice des droits de vote des actionnaires à l'Assemblée Générale sont régis par la loi et les articles 24 « Convocation, lieu de réunion des Assemblées Générales », 26 « Accès aux Assemblées – pouvoirs », 29 « Quorum – Vote – Nombre de voix », 31 « attribution et pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire – quorum et majorité », 32 « attribution et pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire – quorum et majorité » et 33 « droit de communication des actionnaires » des statuts de la Société.

V - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Il n'existe pas d'éléments identifiés ayant une incidence en cas d'offre publique.

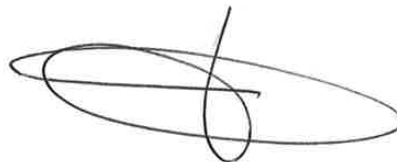
VI - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées par la Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL sont des jetons de présence.

Le montant des jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale du 10 juin 2015 au Conseil d'administration a été fixé à la somme de 9 000 € pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs. Le Conseil d'administration s'est réuni à l'issue de ladite Assemblée Générale afin notamment de procéder à la répartition des jetons de présence.

FAIT A PARIS,
LE 5 AVRIL 2017,

Gilles DAMBRINE
Président-Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that crosses itself, with a vertical line extending upwards from the top of the loop.

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016



Etats Comptables

31/12/2016



AUDIT SYNTHESE

11 rue de Téhéran
75008 Paris



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 10/04/17

Tenue de compte EURO

FAUVET GIREL

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
Fonds commercial	106 209		106 209	106 209
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	107 709	1 500	106 209	106 209
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 267		3 267	3 267
Constructions	28 398	27 260	1 139	1 300
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 670 889	447 519	5 223 370	3 886 332
Autres immobilisations corporelles	3 094	3 094		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				432 350
TOTAL immobilisations corporelles :	5 705 649	477 873	5 227 776	4 323 250
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	5 813 358	479 373	5 333 985	4 429 459

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	197 157		197 157	136 778
Autres créances	365 230		365 230	453 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	562 387		562 387	590 224
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000	2 290 000
Disponibilités	218 376		218 376	106 888
Charges constatées d'avance	2 578		2 578	2 844
TOTAL disponibilités et divers :	1 020 954		1 020 954	2 399 732
ACTIF CIRCULANT	1 583 341		1 583 341	2 989 955

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	7 396 699	479 373	6 917 326	7 419 414
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

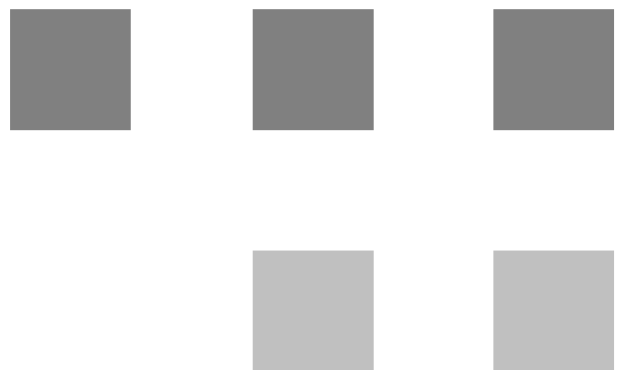
Bilan Passif

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 006 480	2 006 480	2 006 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	208 086	208 086
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	17 480	17 480
Réserve légale	200 648	200 648
Réserves statutaires ou contractuelles	2 572 790	2 572 790
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 049 768	1 330 700
Résultat de l'exercice	(498 993)	(280 932)
TOTAL situation nette :	5 556 260	6 055 252
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 198 890	560 055
CAPITAUX PROPRES	6 755 150	6 615 307
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	74 625	46 625
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 625	46 625
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	309	
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	309	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 859	721 058
Dettes fiscales et sociales	33 049	22 874
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 333	13 549
TOTAL dettes diverses :	87 242	757 481
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	87 551	757 481
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 917 326	7 419 414

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	550 129		550 129	322 101
Chiffres d'affaires nets	550 129		550 129	322 101
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			14 806	14 936
PRODUITS D'EXPLOITATION			564 934	337 038
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			164 181	130 462
TOTAL charges externes :			164 181	130 462
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 956	2 251
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			136	130
TOTAL charges de personnel :			136	130
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			227 024	134 595
TOTAL dotations d'exploitation :			227 024	134 595
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			9 008	9 002
CHARGES D'EXPLOITATION			404 305	276 440
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			160 629	60 597

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FAUVET GIREL

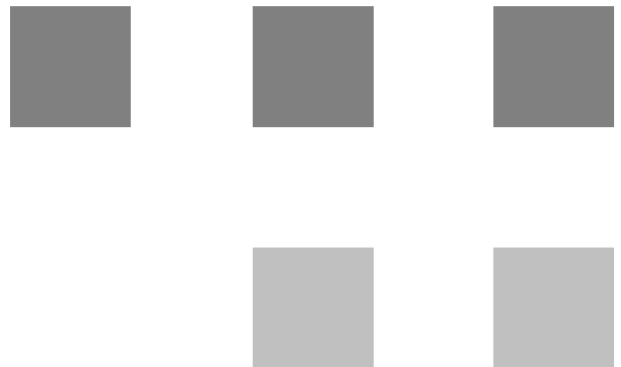
Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 10/04/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	160 629	60 597
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 890	25 194
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 890	25 194
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	6 890	25 194
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	167 520	85 791
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	323	1 558
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 600
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	323	4 158
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	666 835	507 533
	666 835	507 533
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(666 512)	(503 375)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(136 652)
TOTAL DES PRODUITS	572 147	366 389
TOTAL DES CHARGES	1 071 140	647 321
BÉNÉFICE OU PERTE	(498 993)	(280 932)

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

L'exercice clôturé au 31/12/2016 présente un montant total du bilan de 6 917 326 € et dégage une perte de 498 993 €.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

Aucun fait à signaler sur l'exercice

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

(En application au règlement ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds de commerce et d'un logiciel.

Logiciel	linéaire	12 mois
----------	----------	---------

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Construction	linéaire	50 ans
Matériel de transport	linéaire	4 ans
Matériel en location et agencement	linéaire	6 ans

Conteneurs & wagons :

- Amortissement économique pour la durée d'utilisation 20 ans linéaire
- Amortissement fiscal pour la durée d'usage 10 ans dégressif

Le complément d'amortissement par rapport à l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Au cours de l'exercice la société a fait l'acquisition de 15 wagons.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation, et figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

La société ne possède plus de produits structurés depuis la clôture de l'exercice 2015.

Informations sur les VMP :

La société FAUVET GIREL détient au 31/12/2016 des certificats de dépôt pour un montant de 800 000 €. Ils ont une durée maximum de 1 mois et sont rémunérés à taux fixe.

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte au cas par cas des difficultés de recouvrement.

Les honoraires relatifs à la prestation du commissaire aux comptes au titre de l'année s'élèvent à 14 780 € hors taxes.

Provisions pour risques et charges :

La méthode retenue consiste à appliquer au nombre de wagons au jour de la clôture la moyenne des frais de révision des trois dernières années, avec un plafond de 1 600 € par wagon.

Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

RAS

RENSEIGNEMENTS DIVERS :**Effectif :**

La société n'emploie aucun salarié au 31 décembre 2016.

Immobilisations

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	107 709		
TOTAL immobilisations incorporelles :	107 709		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	3 267		
Constructions sur sol propre	26 783		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 615		
Installations techniques et outillage industriel	4 106 989		1 563 900
Installations générales, agencements et divers	3 094		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	432 350		
TOTAL immobilisations corporelles :	4 574 099		1 563 900
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	4 681 808		1 563 900

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			107 709	
TOTAL immobilisations incorporelles :			107 709	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			3 267	
Constructions sur sol propre			26 783	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 615	
Install. techn., matériel et out. industriels			5 670 889	
Inst. générales, agencements et divers			3 094	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		432 350		
TOTAL immobilisations corporelles :		432 350	5 705 649	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL		432 350	5 813 358	

Amortissements

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 500			1 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	26 783			26 783
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	316	162		477
Installations techn. et outillage industriel	220 657	226 862		447 519
Inst. générales, agencements et divers	3 094			3 094
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	250 849	227 024		477 873
TOTAL GÉNÉRAL	252 349	227 024		479 373

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel		638 835	
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :		638 835	
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL		638 835	

Amortissements (suite)

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel	638 835	
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :	638 835	
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL	638 835	
----------------------	----------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	552 433	638 835		1 191 268
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	7 622			7 622
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	560 055	638 835		1 198 890

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	46 625	28 000		74 625
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	46 625	28 000		74 625

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	606 680	666 835		1 273 515
----------------------	----------------	----------------	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	197 157	197 157	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	136 652		136 652
État - Taxe sur la valeur ajoutée	227 078	227 078	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 500	1 500	
TOTAL de l'actif circulant :	562 387	425 735	136 652
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 578	2 578	

TOTAL GÉNÉRAL	564 965	428 313	136 652
----------------------	----------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	309	309		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 859	45 859		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	32 788	32 788		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	261	261		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 333	8 333		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	87 551	87 551		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Produits à Recevoir

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <ul style="list-style-type: none">Créances rattachées à des participationsAutres immobilisations financières <p>Créances</p> <ul style="list-style-type: none">Créances clients et comptes rattachésPersonnelOrganismes sociauxÉtatDivers, produits à recevoirAutres créances <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	<p>1 500</p> <p>111</p>
TOTAL	1 611

Charges à Payer

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 940
Dettes fiscales et sociales	261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	309
Autres dettes	
TOTAL	9 510

Charges et Produits Constatés d'Avance

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 578	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	2 578	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels	122	771000
Produits sur exercices antérieurs	201	772000

TOTAL

323

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amortissements dérogatoires	638 835	687250
Dotations provision grosse révisions	28 000	687500

TOTAL

666 835

Détail des Transferts de Charges

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant	
TOTAL		

RAS

Composition du Capital Social

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	250810	8
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	250810	8

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

FAUVET GIREL

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 10/04/17
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	250810	250810	250810	250810	250810
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	550 129	322 101	34 933	10 795	12 660
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	394 867	224 544	1 102 720	733 338	122 409
Impôts sur les bénéfices		(136 652)	333 124	242 935	58 690
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(498 993)	(280 932)	658 618	479 557	111 188
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2	1	3	2	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(2)	(1)	3	2	
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice				1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice				20 180	25 668
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	136	130	137	9 588	11 123

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur le rapport du Président du conseil d'administration**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

(exercice clos le 31 décembre 2016)

A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 euros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2016)

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FAUVET GIREL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté plus particulièrement sur les mouvements ayant affecté les immobilisations corporelles et les amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Paris, le 12 avril 2017.

Pour Adn Paris,

Société de Commissaires aux Comptes :



Philippe SIXDENIER,

Mandataire social.

A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration

(exercice clos le 31 décembre 2016)

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux actionnaires.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FAUVET GIREL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations :

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 12 avril 2017.

Pour Adn Paris,

Société de Commissaires aux Comptes :



Philippe SIXDENIER,

Mandataire social.

A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS - Tél : 01.45.53.16.57 - Fax : 01.45.53.16.67

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX - Tél : 04.50.45.14.64 - Fax : 04.50.45.01.11

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

(exercice clos le 31 décembre 2016)

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société anonyme au capital de 2.006.480 €uros

Siège social : 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-38 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 12 avril 2017.

Pour Adn Paris,

Société de Commissaires aux Comptes :



Philippe SIXDENIER,

Mandataire social.

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Je, soussigné, Monsieur Gilles DAMBRINE,

Président-Directeur Général de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL, Société Anonyme au capital de 2 006 480 € dont le siège social est 40 boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 064 933,

Atteste qu'à ma connaissance les comptes de l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

FAIT A SURESNES,
LE 5 AVRIL 2017,

Gilles DAMBRINE
Président-Directeur Général

